

Vous avez un élève doué pour l'informatique ? Faites-le participer au Prix Novelli !



Le prix Novelli 2016 est lancé. Rappelons que ce concours de projets informatiques autour d'un jeu mathématique a été créé en 2013 en mémoire de Bernard Novelli, mathématicien et créateur de génie de jeux sur ordinateur.

Le prix Novelli est destiné à des lycéens (voire collégiens) passionnés par l'informatique et l'algorithme, au point de concevoir et réaliser un jeu durant l'année scolaire, dans le langage de leur choix. Si les élèves suivant la spécialité ISN sont les plus concernés, les autres peuvent aussi y participer, d'autant qu'un délai de trois mois est accordé à la fin de l'année scolaire (la date limite de remise des projets est le 30 septembre de chaque année).

Le règlement complet est disponible sur le site www.tropheestangente.com

Le Prix Novelli est en effet organisé par le Club Tangente, association à but non lucratif soutenue par *Tangente*, et bénéficie de nombreux et éminents partenariats. Sont partenaires la SIF (Société informatique de France), l'APMEP, l'association Prologin (voir encadré), les calculatrices CASIO, la société Magma Mobile, éditrice de jeux sur tablettes et smartphones, et, prochainement, le magazine *Programmez*. Le vainqueur reçoit une calculatrice haut de gamme, une œuvre d'art mathématique, une invitation à la remise des Trophées Tangente au Palais du Luxembourg, mais la motivation la plus importante vient de la dernière récompense : le fait de voir son projet développé de façon professionnelle et disponible, un an plus tard, sur les principaux sites de téléchargement des applications mobiles. C'est le cas du vainqueur 2014 (voir ci-dessous), dont le jeu, intitulé à l'origine « Des plus et des moins » a été réalisé sous le nom de « Planète des signes », une application que vous pourrez vous procurer dès le mois de décembre.

Alors, incitez vos élèves à participer à ce Prix ! Les infos sont disponibles sur le site www.tropheestangente.com, mais pour toute question, vous pouvez écrire à clubtangente@yahoo.fr



Le jeu vainqueur en 2014 bientôt disponible



Le jeu vainqueur du Prix Novelli 2014 est l'œuvre d'un lycéen, Mathieu Roget.

Le principe de son jeu, intitulé à l'origine « Des plus et des moins », repose sur une grille en forme de carré de 4×4 cases pouvant accueillir des symboles + ou -. Le joueur fait basculer les symboles en faisant pivoter la grille vers la gauche ou la droite, les blocs tombant par gravité. Lorsque deux blocs - s'entrechoquent, ils se transforment en blocs + et lorsqu'un bloc + tombe au sol, il disparaît. Le but est de vider la grille, sachant que des blocs + et - apparaissent aléatoirement à chaque pivotement sur la grille.

Dans la version « appli mobile », ce sont des planètes, affectées de signes + et -, qui s'entrechoquent. D'où le nouveau nom donné au jeu, « La planète des signes ». En dehors de cela, la règle du jeu n'a pas changé. Il est possible de jouer également sur des grilles 5×5 et 6×6 .

L'appli sera disponible, en principe, dès la fin du mois de décembre, sur la majorité des supports. Elle pourra être téléchargée gratuitement sur les principaux stores d'applications mobiles.



Le concours Prologin

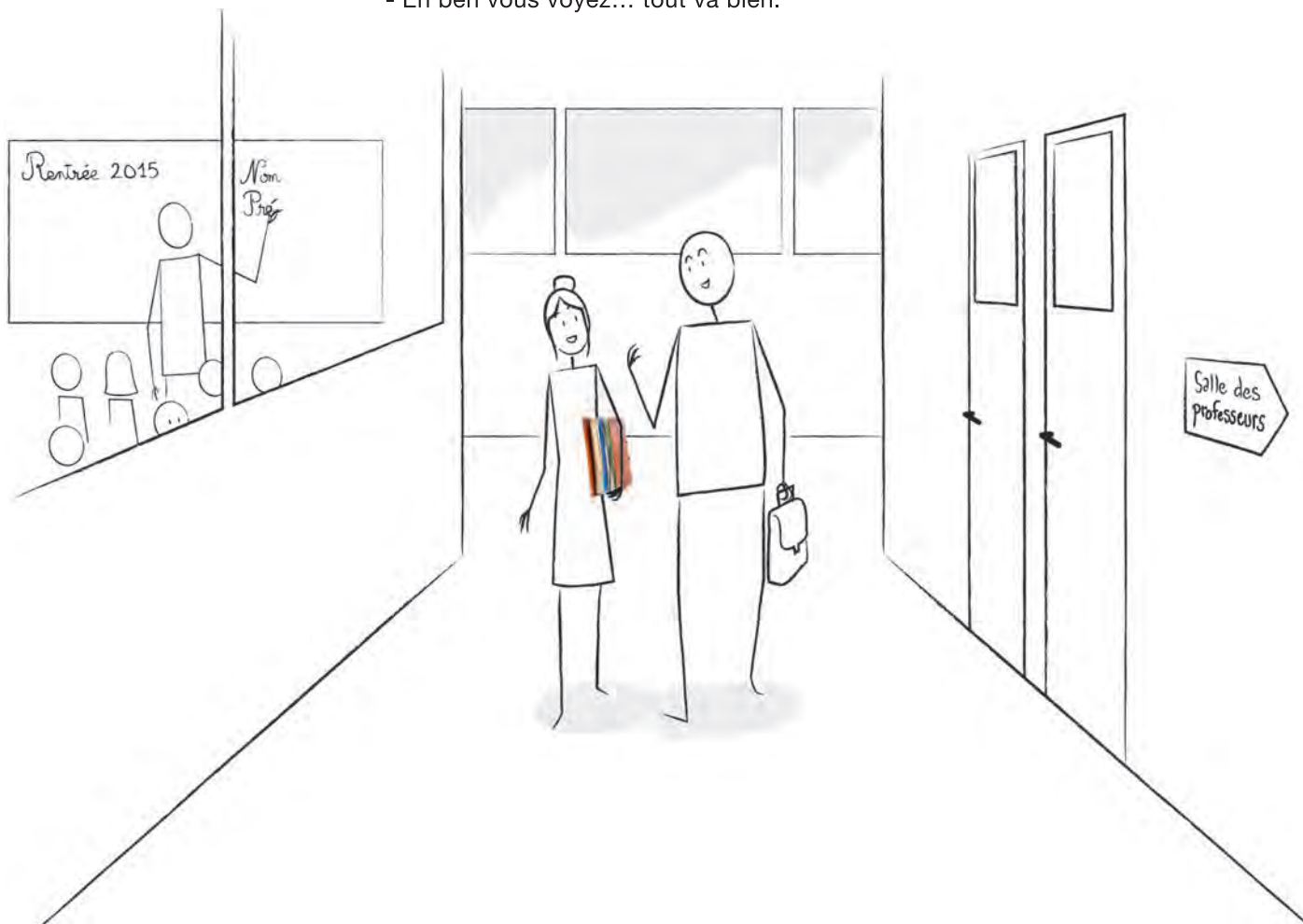
La nouvelle édition du Concours National d'Informatique Prologin débutera mi-octobre. Comme chaque année, la première phase sera accessible à tous sur prologin.org ; il s'agit de questions de culture générale et de questions d'algorithme d'un niveau croissant. Les candidats s'étant qualifiés suite à cette première épreuve seront ensuite répartis dans les différents centres d'épreuves régionaux pour une journée conviviale mais pleine de défis. Les 100 meilleurs candidats se retrouveront à Paris au mois de mai pour une finale qui durera 36 heures. Pendant celle-ci, les finalistes devront développer une intelligence artificielle pour se mesurer aux autres candidats.

À cette compétition sérieuse, se mêle une ambiance très détendue ; un château gonflable est présent durant la majorité de l'événement et les candidats sont invités à fêter la fin de l'épreuve dans une piscine de mousse ! Que ce soit durant les épreuves régionales ou pendant la finale, les membres de Prologin – principalement des étudiants des ENS, de l'EPITA, de l'X ou encore de l'UPMC – prodiguent des conseils aux candidats intéressés par un cursus informatique. Cette 24^e édition sera une nouvelle occasion de faire des rencontres enrichissantes et d'en apprendre plus sur le monde du numérique. N'hésitez donc pas à venir participer sur prologin.org ou à poser vos questions par mail à info@prologin.org.

C'est quoi une meilleure assurance pour les enseignants ?



- Alors, cette première journée ?
- Formidable... j'ai appris mon affectation vendredi dernier, je n'ai même pas eu le temps de m'installer et pour couronner le tout, mes élèves sont tous plus grands que moi. Alors bon...
- Ah oui...
- Ah si, je me suis quand même assurée à la MAIF, ils ont une super offre pour les jeunes enseignants. Et ça, ça fait plaisir.
- Eh ben vous voyez... tout va bien.



L'Offre Métiers de l'Éducation est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat incluant un contrat de coassurance MAIF et USU. MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. USU - Société d'assurance mutuelle des Autonomes de Solidarité Laïques à cotisations variables - 7 rue Portalis - 75008 Paris. Entreprises régies par le Code des assurances. Fédération des Autonomes de Solidarité Laïque - Association régie par la loi de 1901 - 7 rue de Portalis 75008 Paris.

Offre jeune enseignant : **30€, 50€, 100€** remboursés*.

Pour aider les jeunes enseignants à faire face aux dépenses importantes lorsqu'ils débutent, la MAIF propose l'offre jeune enseignant. En combinant votre assurance professionnelle et votre assurance auto et/ou habitation, vous pouvez faire jusqu'à 100€ d'économies. Pour plus d'informations, appelez le **0800 129 001****.

On a tout à gagner à se faire confiance.



assureur militant

* Offre valable du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, non cumulable avec les autres offres en cours, réservée aux nouveaux sociétaires MAIF enseignants de moins de 30 ans ou, quel que soit leur âge, aux professeurs stagiaires, titulaires 1^{re} et 2^e année. Les avantages tarifaires d'un montant maximal de 100€ sont attribués sous forme de chèque de remboursement adressé après la souscription, en simultané ou en différé au plus tard le 30 juin 2016, de l'assurance des risques professionnels Offre Métiers de l'Éducation associée : à l'assurance habitation RAQVAM (30€ remboursés) ou à l'assurance auto VAM (50€ remboursés), ou aux deux (100€ remboursés). Ils sont valables une seule fois. Voir conditions et modalités d'attribution des chèques sur www.maif-oje.fr. **Appel gratuit depuis un poste fixe.